

Règlement Intérieur

Open International de Nomain

du 30 juin au 2 juillet 2023

Article 1 : Organisation

Le Club « La Diagonale de Nomain » organise son 1er Open International du 30 juin au 2 juillet 2023 à la Salle des fêtes Léon DELEZENNE, 35 rue Jean Lebas, à Nomain (59).

Article 2 : Homologation et Appariements

Ce tournoi disputé en 7 rondes est homologué par la FIDE (comptabilisé en août 2023).

Les appariements informatisés, programme PAPI 3.3.6, se font au Système de Haley. (Les appariements sont accélérés pendant les 2 premières rondes)

Les règles du jeu sont celles de la FIDE entrées en application le 1er janvier 2023, adoptées au 93e congrès de la FIDE à Chennai (Inde).

Article 3 : Cadence

La cadence est de 60 minutes + 30 s/coup par joueur.

(et donc réservé aux joueurs avec un élo < 2400 suivant les règlements FIDE)

Notation obligatoire sur l'ensemble de la partie.

Article 4 : Inscription

Adulte : 40 € (50 € à compter du 30 juin 2023)

Jeune : 20 € (25 € à compter du 30 juin 2023)

Inscription gratuite pour les 15 premières joueuses inscrites (Licenciées FFE).

Inscription gratuite pour les joueurs titrés éligibles.

Tout joueur FFE doit être licencié A au moment de l'inscription.

Aucune inscription ne sera prise sans le n° de licence FFE ou n° FIDE valide.

La date limite des inscriptions est fixée au vendredi 30 juin 2023 à 17h30.

Article 5 : Forfaits

Un joueur qui arrive dans la salle de jeu, avec **plus de 30 minutes de retard**, perd la partie par forfait. On considérera qu'un joueur absent, sans en avoir notifié l'arbitre, a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Tout joueur faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur des

Titres, Tournois et Sanctions et au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français, et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Pour signaler un forfait de dernière minute, appelez l'arbitre au 06.14.64.28.99.

Article 6 : Bye

Un joueur peut prendre un unique bye pour tout le tournoi, pour l'une des rondes 1 à 5 au choix. Il doit annoncer cette intention à l'arbitre avant la réalisation des appariements de la ronde en question.

Ce bye octroie un demi-point au joueur sans jouer.

Article 7 : Pointage et horaires prévisionnel des rondes

Pointage le 30 juin de 17h00 à 17h45 (**Pointage automatique : pour les joueurs s'étant inscrits via HelloAsso ou par chèque**) : Ces joueurs n'ayant pas, avant vendredi 30 juin 2023 17h00, fait valider leur souhait de poser un bye seront appariés à la ronde 1)

Horaires prévisionnels :

Ronde 1 :	le vendredi 30 juin	à 18h00
Ronde 2 :	le samedi 1er juillet	à 09h00
Ronde 3 :	le samedi 1er juillet	à 13h00
Ronde 4 :	le samedi 1er juillet	à 16h30 *
Ronde 5 :	le dimanche 2 juillet	à 08h30
Ronde 6 :	le dimanche 2 juillet	à 12h30
Ronde 7 :	le dimanche 2 juillet	à 16h00 *

*: les rondes 4 et 7 commenceront 15 minutes après la fin des rondes antérieures.

Remise des Prix : Dimanche 2 juillet à 19h00

Article 8 : Classement / Prix

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties à l'issue de la 7ème ronde. Les départages des ex-aequo sont dans l'ordre le Buchholz tronqué, Buchholz et la Performance.

Système de distribution des prix :

- Classement général : système HORT, non cumulable.
- Classement par catégorie : à la place réelle, non cumulable.

Le seuil de distribution est établi à : 20€. En deçà, les joueurs seront retirés de la liste des prix et leurs prix seront ré-affectés aux joueurs mieux classés.

Afin de recevoir son prix, le lauréat devra être présent et signer une liste de décharge.

Les dotations seront affichées avant la ronde 4.

Article 9 : Arbitrage

Le tournoi est arbitré par Philippe DEGREMONT (AFO 1).

Article 10 : Comportements des joueurs

Tous les participants s'engagent à avoir une attitude conforme à l'éthique de notre sport (Charte du joueur d'échecs). Les analyses et blitz sont interdits dans l'aire de jeu. Les téléphones portables doivent être éteints et rangés (dans les sacs ou vestes restant sur leurs chaises).

Le joueur dont le téléphone sonne ou vibre perd la partie. Il faut aussi éviter toute lecture ou discussion suspecte. Tout joueur doit quitter l'aire de jeu une fois sa partie terminée.

Article 11 : Feuilles de parties

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte les feuilles de partie signées à la table d'arbitrage. Les 2 joueurs rangent leurs pièces et éteignent la pendule.

Article 12 : Commission d'Appel

En cas de réclamation, le joueur prévient oralement l'arbitre principal avant la fin de la partie. Le joueur mettra par écrit ses récriminations avant le début de la ronde suivante. L'arbitre transmettra la réclamation à la commission d'Appels sportifs.

Article 13 : Acceptation règlement

L'inscription au 1er Open International de Nomain implique l'acceptation du présent règlement. L'organisateur et l'arbitre se réservent le droit de modifier le présent règlement d'ici le début du tournoi sur des détails techniques. Il appartient au joueur de prendre connaissance et d'accepter le règlement définitif affiché au début du tournoi par sa participation au tournoi.

L'arbitre Principal
Philippe DEGREMONT
Arbitre Fédéral Open 1

L'organisateur
Jean Paul Tissier
Président Diagonale Nomain